



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° 6

AN05120200803356

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de la Marne

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Châlons-en-Champagne le 3 août
2020

Visé Le : 4 août 2020

Monsieur Patrice VALENTIN
Président du Centre de Gestion

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V051200400016987001	Attaché hors classe Attaché principal Directeur territorial	Directeur général des services (H/F) Plus de détail	La CT n'a pas reçu de candid.	35h00	CCAS DE CHALONS EN CHAMPAGNE 51000 Chalons en champagne	01/07/2020	05120200504283
V051200500031727001	ATSEM principal de 2ème classe Adjoint technique territorial Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de services polyvalent en milieu rural Plus de détail	Annulation du recrutement	21h00	CTE DE COMMUNES COTES DE CHAMPAGNE ET VAL DE SAULX 51340 Vanault les dames	24/08/2020	05120200602599